

Association Conservatoire Soubise  
5 rue du Docteur Soubise  
92260 Fontenay aux Roses

Fontenay aux Roses, le 23 Mars 2011

cc Mme Lours  
MM Fredouille  
Zanolin

Monsieur Pascal Buchet  
Maire de Fontenay aux Roses

Monsieur le Maire,

A trois reprises, lors du conseil municipal du 8 février, de la réunion du 9 février avec l'association Conservatoire-Soubise et du conseil de quartier Ormeaux-Renards du 3 mars, vous avez rappelé le projet de la commune et de l'inter communalité Sud de Seine relatif à la création de la maison de la musique et de la danse au Château La Boissière. Ce projet comprend la vente du conservatoire actuel que vous justifiez par la recherche d'un équilibre financier à cette opération complexe.

Lors de la réunion que vous avez bien voulu nous accorder le 9 février, ainsi qu'à l'occasion du conseil de quartier quartier Ormeaux-Renards, nous avons pu constater la divergence de nos points de vue quant au devenir du bâtiment du conservatoire actuel.

Néanmoins, l'association Conservatoire-Soubise croit à votre volonté de dialogue et d'écoute, et nous pensons que malgré les apparences, nous devons pouvoir trouver un accord.

A plusieurs reprises, vous nous avez demandé de vous présenter nos idées pour réutiliser le bâtiment du conservatoire.

Nous acceptons volontiers cette proposition, mais nous souhaitons que la municipalité s'engage avec nous dans une démarche de groupe de travail afin de réfléchir ensemble à la recherche de solutions appréciées de tous. Une telle démarche s'inscrirait d'ailleurs pleinement dans la volonté municipale d'encourager la démocratie participative.

Aussi, nous pensons que le travail serait plus efficace si la municipalité impulsait un groupe de travail associant des élus, des agents des services techniques municipaux, et des habitants du quartier. La participation d'une association telle que Civitas pourrait être un apport positif à ce groupe .

Comme nous vous l'avions indiqué, nous avons besoin de premières données sans lesquelles nous ne pourrions pas entamer notre réflexion. Pour cela, nous vous donnons, ci dessous une 1ère liste des éléments qui nous sont nécessaires:

- la valeur à la vente estimée du bâtiment actuel du conservatoire,
- la surface totale «habitable» du bâtiment actuel,
- le coût détaillé du programme de réhabilitation du bâtiment actuel
- le diagnostic du bâtiment actuel mettant en évidence les dysfonctionnements, notamment vis à vis de la conformité pour l'accessibilité des PMR, et de l'attente des utilisateurs
- la surface "utile" actuellement au château La Boissière et la surface "utile" qui serait créée dans les nouvelles constructions du Château La Boissière

- La surface requise par les différentes associations et la surface prévue pour la future maison des associations

Une réponse favorable de votre part à cette demande conforterait notre confiance vis à vis de la volonté de la commune de développer la concertation, à tous les stades d'un projet touchant à l'environnement et à la vie locale des fontenaisiens.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Mr le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Le bureau de l'Association Conservatoire Soubise